**C:\Users\manon.degrave\Desktop\Projets Direction générale\Communication\Nouvelle identité pr le CPAS\CPASC_Logotypes\CPASC_Logotypes\CPASC_Logo long\CPASC_Logo long_vertical.eps**

Politique de protection des données à caractère personnel

CPAS de Charleroi

1. Introduction

La Loi Organique des CPAS de 1976 prévoit que « toute personne a droit à l’aide sociale. Celle-ci a pour but de mener une vie conforme à la dignité humaine. Il est créé des CPAS qui, dans les conditions déterminées par la loi, ont pour mission d’assurer cette aide. »

Le Centre Public d’Action Sociale de Charleroi (ci-après « le CPAS ») est un service public local qui s'appuie sur son personnel et dispose de ses biens afin de fournir les services qui aident les personnes dans une situation de nécessité. Le CPAS doit gérer ses ressources avec une diligence raisonnable et conformément à la législation.

Le CPAS est pleinement conscient de sa responsabilité d’assurer une protection optimale des données à caractère personnel de toutes les personnes physiques pour lesquelles il détient des données (notamment, bénéficiaires, usagers et leurs proches, locataires, résidents en maison de repos…) et de tout mettre en œuvre pour être en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel (ci-après « le RGPD ») et la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.*1*

Le CPAS est attaché au respect de la vie privée et accorde une grande importance au caractère confidentiel des données qu’elle traite ainsi qu’à la législation inhérente à la protection de la vie privée.

--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*1* Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données). Lien vers le texte intégral : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2016/679/oj>

30/06/2019 Page 1/9

La présente politique de protection des données à caractère personnel a pour objectif d'expliquer comment le CPAS collecte, traite, utilise et conserve, entre autres, les données à caractère personnel de toutes ces personnes physiques dans le cadre de ses diverses missions.

1. Responsable du traitement

Le CPAS, dont le siège est établi Boulevard Joseph II, 13 à 6000 Charleroi, inscrit à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 212358536, est le responsable du traitement des données à caractère personnel (au sens du RGPD) ; 071/23.30.23 Site web : http://www.cpascharleroi.be

3. Délégué à la Protection des Données (DPD)

Au sein du CPAS, un Délégué à la Protection des Données (ci-après « DPD ») a été désigné avec comme mission, d’une part, d’informer et de conseiller le CPAS et, d’autre part, de contrôler l’application de la législation et de la réglementation interne en matière de données personnelles. Le DPD est la personne de référence au sein du CPAS pour l’application du RGPD. Si vous avez des questions concernant la protection de vos données personnelles, n’hésitez pas à prendre contact avec notre Déléguée à la Protection des Données:

Madame Ludmilla Postiau, Service Juridique – DPO, Boulevard Joseph II, 13 - 6000 Charleroi Téléphone : 071/23.34.04 E-mail : dpo@cpascharleroi.be

4. Collecte des données à caractère personnel

Une « donnée à caractère personnel », c’est toute information se rapportant à une personne physique susceptible d’être identifiée ou identifiable, directement ou indirectement (ci-après « données »).*2*

>>>Exemples de données à caractère personnel : un identifiant, un nom, une photo, un numéro de sécurité sociale, un matricule interne, une plaque d’immatriculation, une adresse postale, une adresse E-mail, une adresse IP, un numéro de téléphone, des données de localisation, un enregistrement vocal, etc.*3*

Le CPAS collecte vos données notamment lorsque vous introduisez une demande d’aide sociale ou de droit à l’intégration sociale, vous demandez l’admission à une maison de repos, vous déposez votre demande pour un logement, vous visitez notre site web, vous posez votre candidature, etc.

---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*2* Cf. Article 4 numéro 1 du RGPD.

*3* Cf. https://www.autoriteprotectiondonnees.be/donnee-a-caractere-personnel.

D’une manière générale, il vous est possible de visiter le site internet du CPAS sans communiquer aucune information personnelle vous concernant. En toute hypothèse, vous n’êtes en aucune manière obligé de transmettre ces informations si vous consultez uniquement son site internet.

Cependant, il se peut que vous ne puissiez pas bénéficier de certaines informations, fonctionnalités ou services offerts par le CPAS par le biais de son site internet dans le cas où vous choisiriez de ne pas transmettre certaines données personnelles spécifiques vous concernant et requises par nos applications ou par nos formulaires.

Le CPAS collecte entre autres les catégories de données suivantes :

* Informations liées à votre identité : nom, prénom, numéro de registre national, lieu de naissance, sexe, état civil, nationalité ;
* Informations de contact : adresse, numéro de téléphone, adresse E-mail ;
* Informations familiales : composition de ménage détaillée ;
* Informations financières : numéro de compte bancaire, revenus mensuels et annuels (professionnels, mobiliers, …), prestations sociales ou familiales, talon de pension, extrait de rôle relatif à l’impôt des personnes physiques ;
* Informations relatives à la formation : curriculum vitae, diplômes, certificats ;
* Informations personnelles à caractère plus sensibles : dans certains cas l’extrait du casier judiciaire ou les données médicales (Echelle de Katz, rapport médical, situation de mutuelle et de séjour).

5. Finalité du traitement des données

Le CPAS est susceptible de traiter vos données notamment aux fins suivantes :

* La gestion des demandes d’accompagnement psychosocial ;
* La gestion des demandes d’aides sociales diverses (soins de santé, logement, garanties locatives, etc.) ;
* La gestion des demandes de médiation de dettes ;
* Le suivi en matière d’insertion socioprofessionnelle ;
* L’accompagnement des personnes âgées à domicile ;
* L’hébergement en MR/MRS ;
* L’aide au logement et à l’hébergement ;
* La gestion de biens immobiliers ;
* La gestion du personnel du CPAS et des candidatures.

Cette liste est exemplative et non limitative.

Ces données sont traitées conformément à la présente déclaration et conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données.

Elles ne seront traitées que par le personnel du CPAS et ses sous-traitants, aux seules fins décrites ci-dessus et afin d’améliorer le service.

En toute circonstance, le CPAS s’engage à ne collecter et traiter vos données personnelles recueillies sur son site internet que dans la mesure où cela est strictement nécessaire pour l’accomplissement d’une des finalités énoncées dans la présente politique. En principe, vos données personnelles ne seront jamais utilisées dans un autre cadre que celui annoncé.

6. Licéité du traitement

Dans le cadre de sa mission sociale, le CPAS n’utilise vos données que sur base d’au moins un des fondements suivants, conformément à l’article 6 du RGPD :

* Le traitement est nécessaire au respect d’une obligation légale à laquelle le CPAS est soumis ;
* Vous avez consenti au traitement de vos données pour une ou plusieurs finalités spécifiques (consentement) ;
* Le traitement est nécessaire à l’exécution d’un contrat, ou à l’exécution de mesures précontractuelles prises à votre demande ;
* Le traitement est nécessaire à l’exécution d’une mission d’intérêt public ou relevant de l’exercice de l’autorité publique dont est investi le CPAS ;
* Le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par le CPAS ou par un tiers.

Le CPAS s’engage à limiter le traitement de vos données à caractère personnel à ce qui est strictement nécessaire pour cette finalité.

**Quelle est la base légale?**

En tant que service public local nous sommes soumis à différentes législations et textes de référence, notamment:

* Le Code de la démocratie locale et de la décentralisation (arrêté du Gouvernement wallon du 22 avril 2004 – M.B. du 22 mars 2005) ;
* La loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d’action sociale (M.B. du 05 août 1976) ;
* La loi du 26 mai 2002 concernant le droit à l'intégration sociale (M.B. du 31 juillet 2002) ;
* L’arrêté royal du 11 juillet 2002 portant règlement général en matière de droit à l’intégration sociale (M.B. du 31 juillet 2002) ;
* La loi du 2 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les CPAS (M.B. du 6 mai 1965) ;
* La loi du 17 juin 2016 relatives aux marchés publics (M.B. du 14 juillet 2016) ;
* La loi du 16 février 2017 modifiant la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l’information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services (M.B. du 17 mars 2017) ;
* Le décret de la Région Wallonne du 15 mars 2018 relatif au bail d’habitation (M.B. du 28 mars 2018).
* La loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail (M.B. du 22 août 1978) ;
* Le statut pécuniaire et le statut administratif du CPAS de Namur ;
* Le règlement de travail du CPAS de Namur ;
* La loi du 12 avril 1965 concernant la protection de la rémunération des travailleurs (M.B. du 30 avril 1965) ;
* La loi du 16 mars 1971 sur le travail (M.B. du 30 mars 1971) ;
* La loi du 14 décembre 2000 fixant certains aspects de l'aménagement du temps de travail dans le secteur public (M.B. du 5 janvier 2001) ;
* Le Code wallon de l’action sociale et de la santé ;
* L’arrêté ministériel 06 novembre 2003 fixant le montant et les conditions d’octroi de l’intervention visée à l’article 37,§12, de la loi relative à l’assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994, dans les MRS et dans les MRPA (M.B. du 26 novembre 2003) ;
* L’arrêté ministériel du 22 juin 2000 fixant l’intervention visée à l’article 37, §12, de la loi relative à l’assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994 (M.B. du 26 juillet 2000) ;
* L’arrêté royal du 09 juillet 2003 portant exécution de l’article 69, §4, al.2 de la loi relative à l’assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994 (M.B. du 22 juillet 2003) ;
* L’arrêté royal du 15 septembre 2006 portant exécution de l’article 59 de la loi du 02 janvier 2001 portant exécution des dispositions sociales, budgétaires et diverses, en ce qui concerne les mesures de dispense des prestations de travail et de fin de carrière (M.B. du 29 septembre 2006) ;
* L’arrêté royal du 17 août 2007 pris en exécution des articles 57 et 59 de la loi-programme du 02 janvier 2001 concernant l’harmonisation des barèmes, l’augmentation des rémunérations et la création d’emplois dans certaines institutions de soins (M.B. du 21 septembre 2007).

7. Conservation de vos données

Afin de satisfaire à ses obligations légales (sociales, fiscales, etc.), le CPAS conserve vos données pendant la durée fixée par les dispositions légales applicables.

8. Quels sont vos droits ?

Dans ses articles 12 à 22, le RGPD garantit différents droits aux personnes concernées telles que vous-même.

Néanmoins, certains de ces droits sont soumis à des conditions légales. Ils pourront être exercés aux conditions prévues par la réglementation et sous réserve de ne pas porter atteinte aux droits et libertés de tiers (secret professionnel, vie privée, etc.).

En tant que personne concernée, vous avez notamment les droits suivants pour les données à caractère personnel vous concernant faisant l’objet d’un traitement par le CPAS :

* **Droit à l’information** : Conformément au principe de transparence du RGPD, vous avez le droit à une information claire sur les données vous concernant conservées et traitées par le CPAS;
* **Droit d’accès** aux données à caractère personnel : Vous avez le droit de consulter vos données à caractère personnel et d’en obtenir une copie gratuite;
* **Droit de rectification** : Vous avez le droit de demander la rectification de toute donnée inexacte et d’obtenir que les données incomplètes soient complétées;
* **Droit à l’effacement** : Vous avez le droit de demander l’effacement dans les meilleurs délais de vos données à certaines conditions, notamment lorsqu’elles ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées;
* **Droit à la limitation du traitement** : Vous avez le droit de demander que l’utilisation de certaines de vos données soit suspendue, le cas échéant temporairement, notamment quand celles-ci font l’objet de contestations (à l’exception du traitement de conservation des données);
* **Droit au retrait du consentement** : Pour autant que le traitement soit effectué sur base de votre consentement, vous avez le droit de retirer celui-ci à tout moment, sans que cela porte atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci;
* **Droit à la portabilité de données** : Seulement si le traitement est effectué sur base de votre consentement préalable ou pour l’exécution d’un contrat, vous avez le droit de demander à récupérer les données que vous avez fournies pour un usage personnel ou pour les transmettre à un tiers de votre choix, dans un format lisible par une machine, lorsque cela est techniquement possible.
* **Droit d’accès**

Le droit d’accès est le droit que vous avez d’obtenir, sur demande, de l’information sur les données à caractère personnel que nous détenons sur vous.

* **Droit de rectification**

Il s’agit du droit que vous avez de demander la rectification, dans les meilleurs délais, des données à caractère personnel qui seraient inexactes. Si vous constatez que des données à caractère personnel sont incomplètes, vous avez également le droit de demander à ce qu’elles soient complétées.

* **Droit à l’effacement**

Dans certains cas, vous avez le droit de demander l’effacement de vos données à caractère personnel. C’est notamment le cas si>

* les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles avaient été collectées ou traitées par le responsable du traitement ;
* les données à caractère personnel ont fait l'objet d'un traitement illicite ;
* l’utilisateur retire son consentement et qu’il n’existe pas d’autre base de légitimation du traitement ;
* l’utilisateur, personne concernée, s’oppose au traitement, mais dans certains cas particuliers. Le droit à l’effacement n’existe pas dans toutes les situations.
* **Droit à la limitation du traitement**

Dans certains cas, vous avez le droit d’obtenir du responsable du traitement la limitation du traitement de vos données à caractère personnel, conformément à la législation applicable en matière de protection des données.

* **Droit à la portabilité des données**

Pour autant que de besoin, vous avez également le droit de recevoir vos données à caractère personnel dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, dans les conditions prévues par la législation applicable en matière de protection des données. Dans tous les cas, le droit à l’effacement des données reste d’application. Ce droit n’existe que si la base de légitimation du traitement est fondée sur l’article 6, § 1er, a) ou l’article 9, § 2, a) (consentement) ou l’article 6, § 1er, b) (exécution d’un contrat) du RGPD. Notez que les autorités publiques traitent des données à caractère personnel essentiellement parce qu’elles en ont l’obligation ou exercent des missions d’intérêt public ou relevant de leur exercice.

9. Comment pouvez-vous exercer ces droits?

Vous pouvez exercer vos droits en envoyant votre demande datée et signée par courrier électronique à l’adresse dpo@cpascharleroi.be ou par courrier ordinaire au CPAS de Charleroi, Service Juridique – DPO, Boulevard Joseph II, 13 à 6000 Charleroi.

Pour garantir le respect de votre vie privée et assurer votre sécurité, nous prendrons les mesures nécessaires pour vérifier votre identité avant de vous permettre de consulter, et éventuellement de corriger, des données donc votre demande doit être envoyée avec une copie de votre pièce d’identité.

Si vous estimez que le CPAS n’a pas protégé et/ou traité vos données personnelles conformément aux réglementations en vigueur, vous avez le droit d’introduire une réclamation auprès de l’Autorité de protection des données.

**Autorité de Protection des Données**  
Rue de la Presse 35

1000 Bruxelles

Tél.: +32 (0)2 274 48 00  
Fax: +32 (0)2 274 48 35  
E-mail: [contact(at)apd-gba.be](mailto:commission@privacycommission.be)

URL: <https://www.autoriteprotectiondonnees.be>

Vous pouvez également poser vos questions en nous contactant par courrier électronique à l’adresse dpo@cpascharleroi.be ou par courrier ordinaire au CPAS de Charleroi, Service Juridique – DPO, Boulevard Joseph II, 13 à 6000 Charleroi.

Nous mettrons tout en œuvre pour vous assurer un suivi dans les meilleurs délais.

Au cas où notre réponse ne vous donnerait pas satisfaction, vous avez le droit d’introduire une réclamation auprès de l’Autorité de Protection des Données (APD).

10. Destinataires de vos données

Dans le cadre des traitements de données précités, le CPAS partage certaines de vos données personnelles avec diverses instances publiques ou institutions privées dans le cadre de l’exécution de ses missions, lorsqu’il y est tenu en vertu de la loi ou d’une décision de justice.

Le CPAS transfère certaines de vos données à ses sous-traitants dans la mesure strictement nécessaire au fonctionnement d’applications ou systèmes de gestion existants auxquels le CPAS a souscrit.

La communication à ces tiers se fait uniquement aux fins précisées ci-devant (cf. point 5), dans les limites des fondements de licéité (cf. point 6) et moyennant le respect des droits fondamentaux tels que le secret professionnel et les garanties appropriées requises par le RGPD.

En tout état de cause, le CPAS ne divulguera pas de données à caractère personnel à des tiers à des fins de marketing direct.

11. Principales sources d’information

Lorsque les données à caractère personnel ne sont pas collectées directement auprès de vous, vos données proviennent notamment des bases de données publiques auxquelles nous avons accès afin de réaliser nos missions, par exemple la Banque carrefour de la sécurité sociale (BCSS).

12. Sécurité de l’information à caractère personnel

Le CPAS s'engage à prendre toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les informations et les données personnelles recueillies contre la destruction, la perte, la modification non intentionnelle, les dommages, l'accès accidentel ou non autorisé ou tout autre traitement non autorisé de données personnelles, la communication accidentelle à des tiers, ainsi que d’en assurer la sécurité et de garantir l’utilisation correcte des informations recueillies en vue de réaliser le traitement concerné.

Pour assurer cette sécurité du traitement, le CPAS utilise des outils de détection de code malveillant (notamment anti-virus, anti spam), assure le contrôle des droits d’accès, l’authentification des utilisateurs, l'intégrité et la disponibilité des données.

Les outils de sécurité informatique sont très régulièrement mis à jour ou repensés. Par exemple, le CPAS a mis en place un contrôle des accès logiques (à charge du département informatique) et un contrôle d’accès physique (à charge du Service interne de prévention et de protection au travail SIPP), le nombre de personnes ayant accès à vos données à caractère personnel est restreint et cet accès a lieu uniquement dans la mesure où il est nécessaire à l’accomplissement de leurs fonctions professionnelles.

Par ailleurs, chaque membre du personnel est tenu au respect du secret professionnel, tant au cours de son activité qu’après la cessation de celle-ci, en conformité aux articles 36 et 50 de la loi organique de 1976 (cf. Point 6) et l’article 458 du Code pénal.

13. Limitation de responsabilité

La responsabilité du CPAS sera limitée aux dommages directs, à l’exclusion de tout dommage indirect.

Le CPAS ne peut être tenu responsable de tout dommage résultant d’une manipulation illégitime commise par des tiers sur les données à caractère personnel (vol de données, virus, hameçonnage ou autres infractions informatiques) ainsi que d’une manipulation illégitime commise par la personne concernée elle-même ou par un sous-traitant.

14. Politique en matière de cookies

Que sont les cookies ?

Les cookies sont de petits fichiers texte qui sont conservés sur votre ordinateur lorsque vous visitez un site web. Ils servent principalement à évaluer et améliorer l’utilisation des sites web lorsque vous les visitez.

Pour améliorer l'expérience utilisateur de nos sites internet, le CPAS utilise trois types de cookies : ceux de session, de préférences et analytiques. La page « utilisation des cookies » vous informe sur ces cookies et comment vous pouvez les modifier.

15. Utilisation de caméras de surveillance

Les images de cette surveillance sont automatiquement détruites après un délai allant de 1 à 31 jours en fonction des sites et de l’activité enregistrée (certaines caméras ne s’enclenchent que lorsqu’un mouvement est détecté). En cas d’incident lié à la sécurité des personnes et/ou des biens, les images de vidéosurveillance peuvent néanmoins être extraites du dispositif. Elles sont alors conservées sur un autre support le temps du règlement des procédures liées à cet incident et accessibles aux seules personnes habilitées dans ce cadre.

Concernant vos droits sur ce traitement de vos données et la manière de les exercer, nous vous renvoyons aux points 8 et 9 de la présente politique.

16. Mise à jour

Le CPAS peut à tout moment apporter des corrections, des compléments ou des modifications à la présente politique de protection des données en fonction des évolutions futures de notre environnement, du développement de nouveaux services, et afin de mieux répondre aux normes légales.